

DEC213018INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Andreea PASC aux fonctions de directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7053 intitulée Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création de l'unité mixte de recherche UMR n° 7053 intitulée Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM) et nommant M. Philippe Gros, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC210696INC en date du 16 juillet 2021 portant nomination de Mme Andreea PASC aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR7053 intitulée Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire (L2CM) ;

Vu l'accord des partenaires tutelles principales ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Philippe GROS, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} octobre 2021.

II. Il est mis fin aux fonctions de Mme Andreea PASC, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, appelée à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} octobre 2021.

III. Mme Andreea PASC, professeure des universités à l'Université de Lorraine, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 octobre 2021

Le président - directeur général
Antoine Petit

